

1 PACT MEDIA
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622.45 euros
Siège social : 565 avenue du Prado
13008 MARSEILLE
N° RCS MARSEILLE : 437 970 130

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU LUNDI 24 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Résultat : -31 882 euros

Proposition d'affectation :

- Report à nouveau : -31 882 Euros

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 31 882 euros de la manière suivante :

- Report à nouveau : - 31 882 Euros

Après affectation, les capitaux propres se composent ainsi :

- Capital social : 7 622 Euros
- Réserve légale : 762 Euros
- Autres réserves : 141 966 Euros
- Report à nouveau : 37 902 Euros

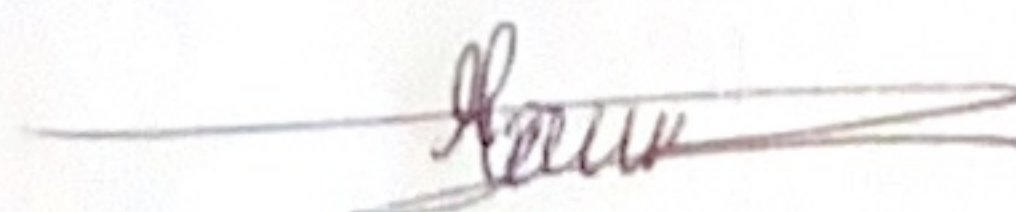
- Situation nette : 188 253 Euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du lundi 24 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



SARL IPACT MEDIA

565 avenue du Prado

13008 MARSEILLE

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Certifié conforme à l'original

Emmanuelle Bertin

EMMANUELLE BERTIN

25 AVENUE PIERRE IMBERT

13260 CASSIS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	72 893		72 893	367 779	294 887	80.18
Production vendue de biens						
Production vendue de services	549		549	9 927	9 378	94.47
Chiffre d'affaires NET	73 442		73 442	377 706	304 265	80.56
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				50	50	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 300	1 010	290	28.67
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			74 742	378 766	304 025	80.27
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			46 398	298 814	252 416	84.47
Variation de stock (marchandises)			1 300	17 200	15 900	92.44
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			11 038	24 970	13 272	53.15
Impôts, taxes et versements assimilés			2 571	2 004	568	28.32
Salaires et traitements			43 673	48 310	4 636	9.60
Charges sociales			451	1 639	1 188	72.46
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			178	155	23	14.51
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			271	494	223	45.11
Total des Charges d'exploitation (II)			106 541	393 585	287 044	72.93
I - Résultat d'exploitation (I-II)			31 800	14 819	16 981	114.59
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		83			83	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		83			83	
2. Résultat financier (V-VI)		83			83	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		31 882		14 819	17 063	115.14
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				50 798	50 798	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				50 798	50 798	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				31 324	31 324	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII				31 324	31 324	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				19 474	19 474	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)				698	698	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)		74 742		429 565	354 823	82.60
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		106 624		425 607	318 983	74.95
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		31 882		3 957	35 840	905.64

* Y compris : Relevance de credit bail mobilier
Relevance de credit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (1)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	1 150		1 150	1 150		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	6 854	6 546	307	485	178	36.65	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	1 970		1 970	1 970			
Total II	9 974	6 546	3 427	3 605	178	4.93	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	76 409		76 409	77 709	1 300	1.67
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	126 968		126 968	126 968		
	Autres créances	2 598		2 598	10 720	8 122	75.76
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	8 119		8 119	17 145	9 026	52.64	
Charges constatées d'avance (3)	75		75		75		
Total III	214 169		214 169	232 541	18 372	7.90	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	224 142	6 546	217 596	236 146	18 550	7.86	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

EMMANUELLE BERTIN

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	7 622		7 622			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	762		762			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	141 966		141 966			
	Report à nouveau	69 785		65 827	3 957	6.01	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	31 882		3 957	35 840	905.64	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	188 253		220 135	31 882	14.48		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	3 625		3 574	51	1.44	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 356		2 113	238	11.22		
Dettes fiscales et sociales	23 362		8 668	14 693	169.50		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes			1 650	1 650	100.00		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	29 343		16 011	13 332	83.27	
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	217 596		236 146	18 550	7.86		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

29 343 16 011

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 217 596.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 73 441.74 Euros et dégageant un déficit de 31 882.42- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 150		
Matériel de bureau et informatique. Mobilier	6 854		
TOTAL	6 854		
Prêts, autres immobilisations financières	1 970		
TOTAL	1 970		
TOTAL GENERAL	9 974		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 150	1 150
Matériel de bureau et informatique. Mobilier			6 854	6 854
TOTAL			6 854	6 854
Prêts, autres immobilisations financières			1 970	1 970
TOTAL			1 970	1 970
TOTAL GENERAL			9 974	9 974

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique. Mobilier		6 368	178		6 546
TOTAL		6 368	178		6 546
TOTAL GENERAL		6 368	178		6 546
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements lineaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	178				
TOTAL	178				
TOTAL GENERAL	178				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 970	1 970	
Autres créances clients	126 968	126 968	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 223	2 223	
Débiteurs divers	375	375	
Charges constatées d'avance	75	75	
TOTAL	131 610	131 610	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 356	2 356		
Personnel et comptes rattachés	20 794	20 794		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 034	2 034		
Taxe sur la valeur ajoutée	533	533		
Groupe et associés	3 625	3 625		
TOTAL	29 343	29 343		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	76.2245	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel informatique/bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Néant.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

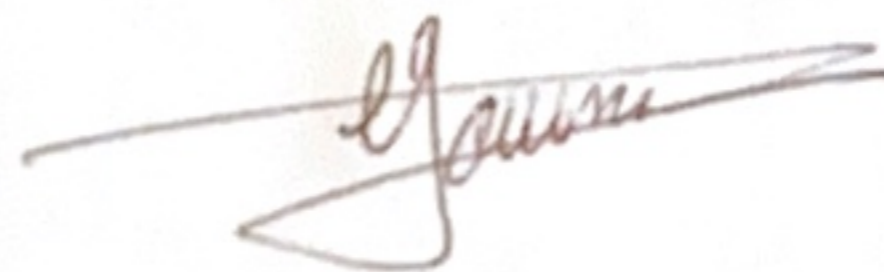
(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Néant.

Le 24/06/2024
MOUSSOUNI MALIK GERANT

Certifié conforme.



1 PACT MEDIA
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 565 avenue du Prado
13008 MARSEILLE
N° RCS MARSEILLE : 437 970 130

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU LUNDI 24 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Et le lundi vingt-quatre juin à dix-huit heures,

Les associés de 1 PACT MEDIA, société à responsabilité limitée au capital de 7 622.45 euros, divisé en 100 parts de 76.22 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 565 avenue du Prado 13008 MARSEILLE, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Valériu BELINGHER, né le 31/07/1975 à Bucarest (Roumanie), demeurant : 88 avenue de Mazargues, Parc Saint Giniez – 13009 Marseille, propriétaire de :	50 parts sociales
Monsieur Saïd MOUSSOUNI, né le 15/08/1976 à Tizi-Ouzou (Algérie), demeurant : 8 rue du Bon Pasteur – 13002 MARSEILLE propriétaire de :	50 parts sociales

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Valériu BELINGHER, associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance.
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération du gérant,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant 31 882 euros de la manière suivante :

- Report à nouveau : -31 882 Euros

Après affectation, les capitaux propres se composent ainsi :

- Capital social : 7 622 Euros
- Réserve légale : 762 Euros
- Autres réserves : 141 966 Euros
- Report à nouveau : 37 902 Euros

- Situation nette : 188 253 Euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve que Monsieur Malik Mousouni ne perçoit pas de salaire pour ses fonctions de gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

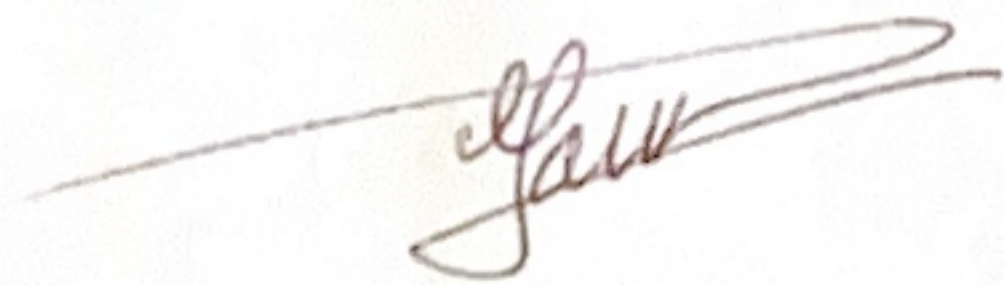
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

Certifié conforme à l'original

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. J. J.', written over a horizontal line.